



Conseil des droits de l'Homme – 38^{ème} session

Point 6 : Examen périodique universel

Adoption de l'EPU de la France

Orateur : Michael Mutzner

Date : 28 juin 2018

Monsieur le Président,

L'Alliance évangélique mondiale, en association avec le Conseil National des évangéliques de France [CNEF], félicite la France pour son engagement dans le cadre de l'EPU et sa détermination pour améliorer la protection des droits de l'Homme.

De très nombreuses recommandations demandent à la France de renforcer la lutte contre toutes formes de discriminations, de lutter contre les discours de haine, de favoriser la tolérance et une culture de la diversité, y compris vis-à-vis des membres des communautés religieuses [voir notamment les recommandations 145.34-96 ; 145.257-258 ; 145.296-297...].

Dans le cadre de sa lutte contre les discriminations, nous invitons la France à étendre le mandat confié à la DILCRAH [Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT] afin de ne pas la limiter à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la lutte contre la haine anti-LBGT mais d'inclure également la lutte contre la haine envers les personnes en vertu de leur opinion, de leurs convictions ou de leur religion en général. Si de nombreuses recommandations ont visées spécifiquement le cas des musulmans en France, principalement sous l'angle de la lutte contre le racisme, il ne faudrait pas méconnaître l'existence de la discrimination ou du rejet d'autres personnes sur le fondement de leurs croyances, indépendamment de leurs origines. Ainsi, une lutte plus générale s'impose pour protéger les individus contre la haine envers les personnes adhérant à des convictions ou croyances minoritaires, pour réaffirmer les principes de la liberté de conscience, de pensée et de religion et la liberté d'expression et pour tendre vers une culture de la diversité et de la tolérance.

Non évoqué par les recommandations, le respect de la liberté de conscience des mairies, des soignants ou des élèves et des parents au sein de l'Éducation nationale ainsi que la protection de la liberté de religion des demandeurs d'asile restent des sujets de préoccupation.

Nous remercions la France pour son engagement et lui souhaitons un plein succès dans la mise en œuvre de ces recommandations.